

Canada : l'ex-ministre de la justice accuse Trudeau d'ingérence

A huit mois des législatives, le témoignage de Jody Wilson-Raybould dans une affaire de corruption met le premier ministre en difficulté

MONTRÉAL - *correspondance*

Très attendu, le témoignage explosif de l'ancienne ministre canadienne de la justice, Jody Wilson-Raybould, devant un comité de la Chambre des communes, mercredi 27 février, n'aura déçu personne. Calme et posée, celle qui a démissionné du cabinet de Justin Trudeau le 12 février a raconté en détail comment, de septembre à décembre 2018, elle a subi des « pressions constantes et soutenues » et des « menaces voilées » du premier ministre ou de son entourage pour intervenir dans une procédure judiciaire impliquant le géant canadien de l'ingénierie SNC-Lavalin.

L'entreprise, qui emploie quelque 50 000 personnes à travers le monde, dont 9 000 au Canada, est sous le coup depuis 2015 d'une accusation de « corruption d'agents publics étrangers » et de « fraude » en Libye, à l'époque du

dictateur Mouammar Kadhafi. La société est accusée d'avoir versé 48 millions de dollars canadiens (32 millions d'euros) de pots-de-vin à des responsables libyens en échange de contrats entre 2001 et 2011.

Les déclarations de l'ancienne ministre ont fait l'effet d'une bombe à Ottawa. En pleine année électorale, le gouvernement libéral est plongé depuis trois semaines dans une crise politique à la suite de révélations du quotidien *Globe and Mail*. Le journal avait attribué la rétrogradation, le 14 janvier, de M^{me} Wilson-Raybould du portefeuille de la justice à celui des anciens combattants, puis sa démission du cabinet le 12 février, à des pressions exercées par l'entourage de M. Trudeau pour éviter un procès dévastateur à SNC-Lavalin.

L'ex-ministre a détaillé devant le comité le bras de fer qui s'est joué en l'espace de quatre mois entre elle et sa chef de cabinet,

d'une part, et onze personnes, dont Justin Trudeau, des membres de son cabinet et du bureau du ministre des finances, Bill Morneau, d'autre part. Dix appels et dix rencontres ont eu lieu.

« Ingérence politique »

Selon elle, le but était de la pousser à intervenir auprès du Service des poursuites pénales du Canada, qui avait refusé, le 4 septembre, à SNC-Lavalin un « accord de poursuite suspendue ». Cet instrument de procédure pénale canadien aurait permis à l'entreprise d'admettre les faits reprochés, de payer une amende, mais d'éviter une condamnation l'empêchant d'accéder à des contrats publics pendant dix ans au Canada.

Ne pliant pas, au nom « du principe constitutionnel de l'indépendance du procureur général en matière de poursuites », M^{me} Wilson-Raybould a expliqué avoir été « choquée » de voir autant de

personnes tenter d'interférer, alors qu'elle avait décidé de ne pas intervenir dans l'affaire SNC-Lavalin. L'ancienne ministre n'a pas mâché ses mots : après avoir pris cette décision, elle a « fait face à de l'ingérence politique ». Elle a détaillé ensuite tous les échanges intervenus entre chefs de cabinets, conseillers de plusieurs ministres, puis entre elle-même, des conseillers du premier ministre et Justin Trudeau en personne.

L'ex-ministre a subi des pressions pour intervenir dans une procédure impliquant le géant canadien de l'ingénierie SNC-Lavalin

Le 17 septembre 2018, notamment, elle a rencontré le premier ministre, qui a insisté, affirme-t-elle, sur ses craintes de voir SNC-Lavalin être vendu et « déménager à Londres », en plus de voir des emplois perdus à Montréal, dont il est l'un des élus. Il lui demande, ajoute-elle, de « trouver une solution ».

Popularité en baisse

La « dernière escalade », selon ses propres mots, est intervenue en décembre. Les pressions se multiplient. Gerald Butts, conseiller de M. Trudeau, lui répète notamment qu'« il faut trouver une solution ». « J'espère que les faits parlent d'eux-mêmes... Cet effort concerté d'ingérence politique n'était pas approprié », a-t-elle conclu avant de répondre aux questions des membres du comité.

Se disant « consterné », le chef de file conservateur Andrew Scheer a réclamé la démission du premier ministre, alors que ce-

lui-ci nie toujours avoir agi de façon inappropriée. « Je suis totalement en désaccord », a déclaré M. Trudeau, avec la description des événements » faite par M^{me} Wilson-Raybould.

A moins de huit mois des élections législatives, cette affaire est un coup dur pour le premier ministre libéral, dont la popularité est en baisse. Dans un sondage réalisé à la mi-février, Andrew Scheer prend pour la première fois la tête, avec 35 % des intentions de vote, contre 34 % pour les libéraux au pouvoir. Et M. Trudeau a perdu son plus proche conseiller dans la bataille : M. Butts, l'artisan de sa victoire en 2015, a démissionné de son poste le 18 février tout en niant avoir tenté d'influencer M^{me} Wilson-Raybould. Le premier ministre aura du mal, par ailleurs, à ne pas laisser maintenant la justice suivre son cours dans le dossier SNC-Lavalin. ■

ANNE PÉLOUAS